

L'Association Sportive (AS) du LPO MM. Fourcade

L'Association Sportive (AS) au sein d'un lycée polyvalent est animée par les professeurs d'Education Physique et Sportive du lycée (EPS).

Le montant de la licence est de **25 euros pour l'année scolaire** avec la possibilité d'utiliser les 20 euros d'activités sportives de la carte e.pass de la région SUD.

L'inscription à l'AS **n'est pas obligatoire**.

Les élèves peuvent pratiquer une ou plusieurs activités de façon régulière ou exceptionnelle, sur les créneaux de leur choix : soit entre 12h et 13h, soit le mercredi après-midi (les cours manqués devront être rattrapés).

Les élèves de Systèmes Numériques et de MTNE, qui ont également des cours sur le site du lycée général Fourcade (avenue du Groupe Manouchian) peuvent participer aux activités de l'AS qui y sont proposées.

Formule	SORTIE DECOUVERTE	ENTRAINEMENT	COMPETITION
Pour qui	Que tu sois sportif ou non, si tu souhaites découvrir une nouvelle activité et/ou vivre des sensations fortes et/ou partager un moment agréable avec les élèves du lycée général et technologique, et de la section d'enseignement professionnel	Si tu souhaites t'entretenir physiquement et mentalement, ou perfectionner tes techniques dans une activité physique particulière	Si tu pratiques déjà en clubs sportifs ou que tu es attiré par l'aspect compétitif de la pratique physique
Activités	Selon les souhaits des élèves exprimés sur Pronote. Ex. des activités proposées en 2022/2023: Accrobranche, Trampoline, Futsal, Laser Game, Ski, Spectacle de danse, RAID, CROSS, Escalade, Equitation, Tournois Badminton/Basket Ball.	Selon les souhaits des élèves. Yoga, Renforcement musculaire, Fitness, Step, Hip-Hop, Volley-ball, Basket-ball, Football, Rugby, Ultimate, Badminton	Sport Collectif, Step, Hip- hop, RAID nature, CROSS
Quand	1 fois par mois Le plus souvent le mercredi après-midi (cours à rattraper)	Toutes les semaines Entre 12h et 13h.	De 1 à 4 fois par an Mercredi après-midi (cours à rattraper)
Participation	25 euros à l'année (Possibilité de payer 20 euros en e.pass) + Parfois payant (autour de 10 euros la sortie).	25 euros à l'année (Possibilité de payer 20 euros en e.pass)	25 euros à l'année (Possibilité de payer 20 euros en e.pass)

Documents à fournir :

- Inscription/Autorisation parentale remplie
- 1 chèque de 25 euros à l'ordre de l'AS lycée Fourcade (ou un chèque de 5 euros + 20 euros en e.pass)

FICHE D'INSCRIPTION à l'ASSOCIATION SPORTIVE

Entourez les activités auxquelles vous souhaitez participer :

Formule COMPETITION : Sport Collectif, Step, Hip- hop, RAID nature, CROSS

Formule ENTRAINEMENT : Yoga, Renforcement musculaire, Fitness, Step, Hip-Hop, Volley-ball, Basket, Football, Rugby, Ultimate, Badminton

Formules SORTIE DECOUVERTE.

Je soussigné(e) (Père Mère ou tuteur)

Demeurant à (Adresse).....

Téléphone portable responsables.....

Téléphone portable élève

Adresse mail

Autorise mon fils/ma filleClasse de

Né (e) leà faire partie de l'Association Sportive du Lycée Fourcade.

Mention à rayer en cas de refus d'autorisation :

● J'accepte que les Responsables de l'Association Sportive autorisent en mon nom, une **intervention médicale ou chirurgicale en cas de besoin.**

● J'autorise mon enfant à **se déplacer** par ses propres moyens, dans le mini-bus, dans un bus commandé, dans la voiture de l'enseignant d'EPS, dans la voiture des parents accompagnateurs, dans la voiture d'un joueur sur les lieux de l'activité.

● J'ai pris connaissance des **garanties** proposées par l'assureur de l'AS : la MAIF pour la couverture des dommages corporels de mon enfant dans le cadre des activités de l'AS. (Garanties générales consultables : site du lycée ou ATRIUM rubrique « AS2022/2023 »).

● Conformément à la réglementation en vigueur sur le **droit à l'image** des mineurs, j'autorise à publier toutes photos ou tous documents vidéo de mon enfant « *Dans le cadre des activités proposées directement ou indirectement par l'Union nationale du Sport Scolaire (UNSS), l'association peut réaliser des clichés fixes ou animés de l'enfant licencié. A cet effet, l'adhésion à l'UNSS vaut acceptation de :*

- *la prise d'images fixes ou animées, le cas échéant en fixant d'autres éléments de la personnalité du licencié*

- *la fixation de l'image et des éléments de la personnalité du licencié sur tout support connu ou inconnu à ce jour et permettant l'exploitation desdites images*

- *la reproduction, la représentation, l'exploitation voire la modification, directement ou indirectement de l'image et des éléments de personnalité du licencié dans le cadre des opérations de communication interne ou externe, institutionnelle ou promotionnelle sous tout format sous tout support directement ou indirectement. L'UNSS conservera l'anonymat du licencié.*

La présente autorisation est consentie à titre gracieux, pour le monde entier et pour une durée de 10 ans à compter de la prise de licence ».

Fait à, le

Signature responsables légaux obligatoire (pour enfant mineur)